

# FOIRE AUX QUESTIONS

## Formation en ligne de la FMOQ



### NOUVEL UTILISATEUR DU PORTAIL CADUCÉE ?

Des guides et les tarifs sont disponibles pour faciliter vos premiers pas sur le portail. Rendez-vous sur le site [fmoq.org](http://fmoq.org) > Formation > Activités de formation.



### LA FORMATION EN LIGNE EST-ELLE ACCRÉDITÉE ?

Oui. Chaque heure de formation en ligne donne droit à un crédit de catégorie 1. Les crédits sont ajoutés automatiquement à votre PADPC-FMOQ dans les 24 heures qui suivent la fin de votre formation (tous les modules obligatoires doivent être complétés).

Vous pouvez également télécharger ou imprimer votre attestation de formation sur le portail dans le menu Mon espace > Consulter mes certificats.



### EST-CE QUE J'AI UN ACCÈS UNIQUE À UNE FORMATION EN LIGNE SÉLECTIONNÉE ?

Non. Chaque formation à laquelle vous êtes inscrit reste accessible dans votre profil autant de fois que vous le souhaitez, tant qu'elle reste en ligne.



### EST-CE QUE JE PEUX TÉLÉCHARGER LA CONFÉRENCE ?

Vous ne pouvez enregistrer la vidéo, simplement la visualiser, mais vous pouvez télécharger la version MP3 dans la partie « Exposé » pour avoir accès à la bande sonore.

Vous pouvez également télécharger la présentation au format PDF dans le module « Bibliothèque ».



### LES FORMATIONS EN LIGNE SONT-ELLES MISES À JOUR ?

Afin de garantir la qualité de ses outils de formation en ligne, la FMOQ s'assure que le contenu est toujours valide et toujours en accord avec les données probantes actuelles.

La date de maintien en ligne ou de retrait est indiquée dans le descriptif de la formation. Le retrait est aussi annoncé avant à tous les apprenants de la formation par courriel.



### J'AI ASSISTÉ À UN CONGRÈS OU UN ATELIER IPAD, EST-CE QUE J'AI ACCÈS AUX FORMATIONS QUI EN DÉCOULENT ?

L'accès aux formations en ligne qui proviennent de cette activité est inclus dans le coût de votre inscription et reconnu au moment de l'accès. Le nom du congrès ou de l'atelier est indiqué dans chaque descriptif.



### EST-CE QUE TOUTES LES CONFÉRENCES D'UN CONGRÈS SONT MISES EN LIGNE ?

Non. En règle générale, huit à dix conférences par congrès sont sélectionnées pour alimenter le portail de formation en ligne dans les mois qui suivent.

Les nouvelles formations en lignes sont annoncées régulièrement dans l'infolettre de la FMOQ et se retrouvent dans la rubrique « Coups de cœur », en page d'accueil du portail Caducée.



### LA PARTICIPATION À UN CONGRÈS DONNE-T-ELLE UN ACCÈS GRATUIT À L'ENSEMBLE DU RÉPERTOIRE DE FORMATIONS EN LIGNE ?

Non. Les autres formations en ligne sont payantes. Les options de paiement vous seront proposées après le choix d'une formation.



### OÙ RETROUVER MES REÇUS DE FORMATION EN LIGNE SUR MON COMPTE FMOQ ?

Le téléchargement ou l'impression de vos reçus d'impôts par année est possible à partir de l'onglet « Reçus » (<https://mon.fmoq.org/recus>).



### SUIS-JE ADMISSIBLE À DES ALLOCATIONS DU FONDS DE FORMATION POUR LA FORMATION EN LIGNE ?

Pas encore pour la formation en ligne individuelle. Cela est toutefois possible dans le cadre de la formation en ligne en groupe (pour toutes activités de 3 heures consécutives).

Aidez-nous à alimenter cette FAQ !

Si vous avez des questions ou des commentaires, écrivez à [dfp@fmoq.org](mailto:dfp@fmoq.org).